

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1011

31 mars 2010

(10-1745)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: français

MISE EN PLACE D'UN COMITE NATIONAL SPS

Déclaration de Madagascar à la réunion des 17 et 18 mars 2010

La communication ci-après, reçue le 17 mars 2010, est distribuée à la demande de la délégation de Madagascar.

1. Le COMESA par le biais du projet PANSPSO cherche à faciliter la participation de tous les pays membres à toutes les activités des organisations concernées par les mesures SPS. En décembre 2009 il a réuni en Zambie quelques membres et les a invités à mettre en place un Comité National SPS.

2. Afin de mettre en œuvre la résolution de la réunion, un atelier national a été organisé le 12 mars 2010 à Madagascar en vue du lancement de la mise en place dudit Comité. Cet atelier a eu la participation des représentants des Ministères concernés par les questions SPS à savoir les Ministères techniques de l'Agriculture, Élevage, Santé humaine, et Pêches ainsi que les autres parties prenantes telles que, le représentant du Ministère du Commerce, le Président du Comité National du Codex Alimentarius, le point focal de la CIPV, le point focal de l'OIE, les centres de recherche, l'université, les laboratoires d'analyse, les représentants des exportateurs de produits agricoles, des produits carnés transformés, les producteurs de miel, et les organisations paysannes.

3. Il a été décidé que chaque partie prenante sera représentée dans le Comité, que le bureau sera composé par les représentants des Ministères techniques, le Ministère du Commerce, le Ministère des Finances (la douane), et celui du consortium des laboratoires. Un plan d'action sera élaboré, validé par tous les membres et sera soumis à l'approbation des autorités compétentes pour que le Comité soit officialisé par un arrêté interministériel.

Zone à faible prévalence

4. L'existence de la Varoase à Madagascar, maladie des abeilles a été déclarée officiellement à l'OIE par la direction des service vétérinaires. Cette maladie a été observée et identifiée dans une des régions des Hauts Plateaux, des mesures ont été appliquées et des prospections dans les autres régions productrices de miel sont en cours.
